



The smallholder development by remittances of migrants

M. Namé & Ph. Lebailly

Invited paper presented at the 5th International Conference of the African Association of Agricultural Economists, September 23-26, 2016, Addis Ababa, Ethiopia

Copyright 2016 by [authors]. All rights reserved. Readers may make verbatim copies of this document for non-commercial purposes by any means, provided that this copyright notice appears on all such copies.

The smallholder development by remittances of migrants

Le développement de l'agriculture familiale par les transferts des migrants

M. Namé¹ & Ph. Lebailly¹

¹Gembloux Agro BioTech, University of Liège, Belgium

Abstract :

The following pages report the results of our survey conducted among (Malian, Senegalese and Mauritanian) Soninké migrants during the period of 14th to 4 December 2015, living in the social residences of the former home Pinel (first home of migrant workers in France). This survey had to aim to discuss the implementation and use of a new tool to transfer the money in order to reduce use of informal channels, to promote financial inclusion, to finance smallholding and to develop entrepreneurship in rural by granting of credits medium or long term via Microfinance Institutions (IMF).

Keywords: Remittances, Smallholding, Rural entrepreneurship

Résumé :

Les pages suivantes rapportent les résultats de notre enquête menée dans la période du 14 au 04 décembre 2015 auprès des migrants Soninké d'origines maliennes, sénégalaises et mauritaniennes habitant les résidences sociales composant l'ancien foyer Pinel (premier foyer de travailleurs migrants en France). Cette enquête avait pour but de discuter de la mise en place et l'utilisation d'un nouvel outil de transfert d'argent permettant de réduire l'utilisation des canaux informels, favoriser l'inclusion financière, financer la petite exploitation et développer l'entreprenariat en milieu rural par l'octroi de crédit moyen/long terme via les institutions de microfinance (IMF).

Mots clés : Transferts des fonds, Petite exploitation, Entreprenariat rural

Table des matières

1. Introduction	3
1.1 Revue de littérature	3
1.2 Approche théorique.....	4
1.2.1 Un autre moyen de financement innovant : les transferts des migrants.....	4
1.2.2 De l'épargne longue à mobiliser pour le développement agricole: les transferts des migrants	5
1.2.3 Les nouvelles technologies: la téléphonie mobile.....	5
2. Résultats.....	8
2.1 Les caractéristiques socio-économiques	8
2.2 Les envois de fonds via le téléphone mobile	11
2.3 Quand est-il du financement de l'agriculture majoritairement familiale ?.....	13
3. Conclusion	15
4. Références bibliographiques.....	17

1. Introduction

1.1 Revue de littérature

Etant la plus importante forme d'agriculture existante (FAO, 2014:15), la petite exploitation dominerait très largement le secteur agricole selon le HLPE¹(2013:27). Ce qui équivaldrait à 85% des exploitations agricoles, soit environ 500 millions dans le monde entier selon le FIDA (2011 :6). La superficie serait le critère ordinaire de différenciation entre « *petite* » et « *grande* » exploitation pour le groupe d'experts. Toujours selon eux, la majorité des publications énoncerait un seuil de deux (02) hectares (ha) de superficie pour distinguer l'exploitation familiale de toute autre type d'exploitation. En Afrique, 80% des exploitations seraient inférieures à ce seuil (2 ha). Toutefois, sous son aspect en lien avec la main d'œuvre², l'exploitation familiale : « *est une exploitation agricole³ gérée par une famille utilisant essentiellement (ou uniquement) sa propre force de travail et tirant de celle-ci une part importante, quoique variable, de ses revenus, en nature ou en espèces* ». Cependant, « *l'exploitation peut embaucher des travailleurs de façon temporaire, échanger de la main d'œuvre avec ses voisins ou dans un cadre de relations familiales plus large* », HLPE (2013:27). Elle produirait à elle seule 80% des denrées directement consommables en Asie et en Afrique subsaharienne (Hazell, 2011:67) et subviendrait aux besoins alimentaires de près de deux (02) milliards de personnes dans le monde toujours selon le même auteur. Suffisamment financée, il est clair que l'agriculture familiale pourrait constituer un moyen efficace de lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Ainsi, au regard de ses différents rôles (filet de sécurité alimentaire, lutte contre la pauvreté, approvisionnement des marchés intérieurs, développement de l'économie locale...), l'année 2014 a été déclarée « Année Internationale de l'Agriculture Familiale (AIFA) » par la FAO. Par ailleurs, la part des personnes dépendantes de l'agriculture familiale souffrant de l'insécurité alimentaire ne ferait que croître depuis ce constat relevé par la même institution auparavant (FAO, 2015:32-33), à cause de la diminution des terres cultivables souvent au profit des grandes exploitations qui ne seraient pas forcément plus performantes en terme de productivité, de l'urbanisation grandissante due à la pression démographique, de l'épuisement et la détérioration des ressources naturelles et surtout du manque de financements adéquats pour cette forme d'agriculture (intrants, formation, infrastructures...). Selon HLPE (2013:16), l'essentiel du financement ne serait assuré que par les exploitants familiaux eux-mêmes. Ce seraient généralement des investissements liés à l'augmentation de la force de travail favorisant l'augmentation du rendement donc de la base des ressources et quelques fois l'obtention de nouveaux biens d'équipements financés par des économies personnelles ou des **envois de fonds familiaux** et n'interviendraient que lorsque les besoins de base (alimentation, santé, éducation) sont assurés. Aujourd'hui, tous les acteurs techniques et financiers du secteur agricole s'accordent sur la nécessité d'offrir des services financiers adéquats (financement à moyen et long terme) à l'agriculture et en particulier à la petite agriculture (Banque mondiale,

¹ Groupe d'experts de haut niveau.

² Constituée de 43% des femmes (FAO, 2011:18).

³ Il peut s'agit de : « *la culture, de l'élevage, de la foresterie et de la pêche artisanale gérées par des groupes familiaux dirigés en grande partie par des femmes qui jouent des rôles importants dans les activités de production, de transformation et de commercialisation* ».

2008; FAO, 2011; FIDA, 2013; HLPE, 2013; SOS Faim, 2014). Pourtant, cet enthousiasme pour le développement de l'agriculture familiale est freiné dans l'action par les difficultés d'implémentation des nombreuses initiatives et plans stratégiques des pouvoirs publics, des bailleurs de fonds et des ONGs du fait des diversités structurelles et des contextes opérationnels souvent très complexes. Tout ce paradoxe donne à penser que l'agriculture familiale ne serait pas réellement une priorité. Elle serait même en réalité, reléguée au second rang pour Wampfler (2014:5), compte tenu de la très faible quantité de financement qui lui est consacrée et de sa répartition inégale au désavantage des jeunes agriculteurs⁴ et des éleveurs.

La FAO (2014) préconise d'ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation⁵. Certes, mais cette innovation devra se traduire au préalable dans les approches systémiques de financement de cette forme d'agriculture. Si une approche directe de financement peine à impacter positivement le développement agricole et en particulier la petite exploitation, il faudrait peut-être penser à soutenir les investissements propres de ses principaux acteurs (petits agriculteurs) en améliorant leurs accès et capacité de financement et en tablant un peu plus sur les investissements dans les infrastructures connexes de viabilisation de leur milieu (HLPE, 2013:29).

1.2 Approche théorique

1.2.1 *Un autre moyen de financement innovant : les transferts des migrants*

La protection et l'augmentation des maigres moyens de production des petits agriculteurs ainsi que des revenus qu'ils génèrent sont fortement contrariées par deux facteurs principaux: le risque et l'absence de droits de propriété formels. Selon Kaplan et Garrick (1981) cité par HLPE (2013:41), le risque serait la probabilité d'apparition d'un événement. Ils regroupent dans ce terme les incertitudes liées à l'apparition de cet événement mais également les difficultés d'estimation des dommages lorsqu'il survient. Il y en aurait de différents types (biotiques, climatiques, économiques...). Aussi, pour Rao (2011:1): « *la terre n'est pas juste un avoir productif et une source de bien-être matériel, elle confère également sécurité, statut social et reconnaissance* ». Il va s'en dire que la garantie des droits de propriété permettrait à la fois de favoriser l'accès au financement et d'encourager la reconnaissance et la professionnalisation de la petite agriculture. En effet, pour certains organes de développement et institutions financières, « *agriculture familiale* » aurait pour synonymes « *agriculture d'autosubsistance* », « *logiques familiales* » ou même « *analphabétisme* », (SOS Faim, 2014 :105). Même la microfinance serait aussi peu motivée pour financer l'agriculture⁶. Ainsi « *le réel enjeu pour l'agriculture, c'est de faire en sorte qu'il cesse d'être un état pour devenir un métier* », selon Wampfler (2014:19). Toutefois, en reprenant une phrase de Jules

⁴ Les institutions financières (IMF ou Banques de développement agricole) sont bien moins disposées à octroyer du crédit même de court terme, aux jeunes agriculteurs pour leur prétendu manque d'expérience dans une activité déjà très risquée. Ce risque augmentant considérablement avec la pratique de l'élevage.

⁵ Thème de son rapport 2014 sur l'agriculture familiale.

⁶ Selon SOS Faim (2014:12), l'agriculture ne paraît nulle part dans les statistiques des activités financées par les institutions de microfinance (IMF) nigériennes.

Méline⁷ citée dans Fouquet (2014:17) : « *le progrès de l'agriculture dépend des capitaux que l'on sait trouver pour elle* », les transferts des migrants: *pourquoi pas ?*

1.2.2 *De l'épargne longue à mobiliser pour le développement agricole: les transferts des migrants*

Pour assurer l'offre de crédits à moyen/long terme, il faut autant mobiliser de l'épargne longue, bien qu'un système de crédit durable puisse se révéler plus difficile à élaborer en milieu rural (Cissokho, 2009) cité par SOS Faim (2014:61).

En plus d'être un outil efficace de lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté, les transferts des fonds des migrants peuvent également faciliter l'investissement dans la petite exploitation puisqu'ils sont presque systématiquement affectés aux dépenses d'alimentation, de santé et d'éducation, primordiales dans le maintien du capital humain (la famille⁸), lui-même indispensable au fonctionnement de l'agriculture familiale. Aussi, ces agriculteurs sont plus à même d'investir dans le développement de leur exploitation lorsque ce groupe de dépenses est déjà assuré. En outre, les transferts peuvent favoriser l'octroi de crédit à moyen/long terme puisqu'une part relativement importante des envois est épargnée (région de Kayes au Mali en l'occurrence). L'intérêt affiché des organismes internationaux, des Etats et institutions financières pour les transferts des fonds des migrants, se manifeste par des efforts continuels pour leur formalisation, puisque l'informel est le canal quasi-exclusif utilisé pour l'acheminement de ces fonds. Même si cet intérêt est entre autres, motivé par la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et l'inclusion financière, l'idéal serait non seulement d'inciter l'emprunt de canaux formels mais également d'orienter suffisamment les fonds transférés vers le secteur agricole (Gubert, 2009:41), par l'intermédiaire notamment des services financiers décentralisés (SFD).

1.2.3 *Les nouvelles technologies: la téléphonie mobile*

La révolution dans toutes les innovations du financement agricole: les fonds de garantie, l'assurance agricole, le micro leasing ou micro crédit-bail, le warrantage ou contrat de tierce détention, le financement de la chaîne de valeur ou approche filière – très ressemblantes les unes des autres - viendrait peut-être des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) du fait de leur excellente capacité d'adaptation à tout type d'environnement y compris le milieu rural. Le manque d'infrastructures bancaires nécessaires à une véritable inclusion financière pourrait se substituer au « téléphone portable » comme terminal de paiement ou porte monnaie électronique (Ponsot et Obegi, 2010:58). D'après SOS Faim (2014:83), 11,63% de la population malienne aurait accès aux services financiers et la contribution des services financiers décentralisés (SFD ou IMF) dans ce pourcentage ne s'élèverait seulement qu'à 7,93%. Par ailleurs, selon les statistiques de l'Unicef (2014)⁹, 89,5% de cette population posséderait un téléphone portable pour un taux d'alphabétisation

⁷ Député, Sénateur et Ministre français de l'Agriculture entre le 19^e et le 20^e siècle.

⁸ « *Unité de vie soutenue par des valeurs sociales et disposant d'une vision économique portée à travers le projet de cette unité et dans laquelle concourent autant les activités économiques agricoles que non-agricoles* ». (SOS Faim, 2014:70).

⁹ http://www.unicef.org/french/infobycountry/mali_statistics.html

des adultes de 34,4 %. Ainsi, le téléphone portable offrirait des possibilités nouvelles et pourrait aller même jusqu'à briser les barrières psychologiques liées au financement de l'agriculture, en particulier l'octroi de crédits. Il permettrait ainsi d'offrir des services bancaires sans carte ni agence bancaire puisque pouvant stocker des montants électroniques plus ou moins importants tout en maintenant le contact régulier entre le migrant et sa famille d'origine.

Dans son fonctionnement, ce modèle de paiement inclurait plusieurs entités: un opérateur international (Tagattitude¹⁰), associé théoriquement à une entreprise de téléphonie mobile au niveau national en amont de la chaîne; un réseau d'adhérents (commerçants, institutions de microfinance) en aval; et au niveau intermédiaire, les banques permettant l'approvisionnement en quantité suffisante et de façon permanente de la liquidité pour les opérations et fournissant également des agents de supervision, de formation (renforcement des capacités) et de contrôle.

Le logiciel « *TagPay* » est une solution de paiement mobile permettant de transformer n'importe quel téléphone portable en un moyen de paiement grâce à la technologie NSDT (*Near Sound Data Transfer*). Les transactions sont sécurisées et validées via une signature électronique qui prend la forme d'un échange audio entre le téléphone portable et une borne, un terminal, un point de vente ou un distributeur automatique bancaire (DAB). Elle nécessite deux (02) conditions préalables: l'ouverture par le téléphone - comportant une carte SIM¹¹ data, donc connecté à un réseau local de télécommunications - d'un compte « *TagPay* » à travers un simple appel téléphonique. Au cours de cet appel, le numéro de l'appelant est enregistré. Ce numéro servira d'identifiant lors de ses futures transactions. L'alimentation de son compte se faisant via le site de la plateforme, les transactions sont donc prépayées. Au moment de régler ses achats chez le commerçant par exemple, le client posera son mobile dans le « *TagPad* » (terminal *TagPay*) du commerçant. Celui-ci serait remboursé au lendemain (J+1) via son compte bancaire domicilié dans une banque commerciale avec un gain de commissions journalières.

Le Mali¹² serait l'un des premiers pays d'Afrique francophone¹³ à s'être lancé dès 2009, dans ce système de paiement à travers un projet pilote à étendue restreinte – seulement 25 commerçants adhérents – appuyé par la Banque mondiale (Ponsot et Obegi, 2010:62). Mais, ce mode de paiement ne concernerait que les achats à distance effectués par les migrants au profit de leurs familles bénéficiaires.

Il paraît évident que les institutions de microfinance (IMF) aient un rôle à jouer dans la fourniture de ce type de services. Leur concours permettrait assurément de détourner progressivement les migrants ruraux des canaux informels; d'entraîner une alimentation régulière et sécurisée de leurs caisses, sans accumulation systématique de liquidités incitant

¹⁰ Développeur français de logiciels, créateur de la plate-forme de services financiers mobiles conçue pour les personnes non-bancarisées « *Tagpay* ». www.tagpay.fr

¹¹ *Subscriber Identity Module* est une puce électronique dotée d'une mémoire et d'un microcontrôleur.

¹² Partenaires: Telemedia (opérateur de télécommunications) et LAM Services (fournisseurs de matériels technologiques).

¹³ On pourrait citer le Kenya avec le m-Pesa lancé en 2007 pour la partie anglophone.

parfois à la mauvaise gestion, grâce à l'utilisation d'unités de valeurs via les portables de leur clientèle; et faciliterait l'octroi d'une gamme de crédits de plus en plus appropriée au financement de l'agriculture par l'intégration dans le dispositif de possibilités de collecte de l'épargne à la source du transfert. Cela impliquerait que ce système de paiement puisse inclure des opérations de portable à compte de crédit et/ou d'épargne (Ponsot et Obegi, 2010:61). Les coûts liés à cet type de transaction – taux relatif autour de 6% et non dégressif par tranche – et le contact immédiat feraient de ce modèle un sérieux concurrent pour l'informel avec ses nombreux risques et constituerait un argument de poids par rapport aux sociétés de transferts d'argent (STA) pratiquant des taux importants même si dégressifs¹⁴. Cependant, ces coûts proposés par le paiement mobile seraient relativement sensibles au nombre d'intervenants sur la chaîne. Aussi, il n'existerait pas encore de réglementation encadrant ce type d'opérations au niveau international.

Ainsi, une enquête de terrain (entretien qualitatif en face à face) réalisée dans la période du 14 novembre au 04 décembre 2015 auprès des migrants (majoritairement Soninké) de l'ancien foyer Pinel – le plus vieux foyer de travailleurs migrants de l'Île-de-France (région parisienne) selon Leuenberger (2004:21) – aujourd'hui détruit et remplacé par les résidences sociales Saint Denis Pinel (222 logements), Saint Denis Bachir Souni (253 logements) et Saint Denis Joinville (150 logements), a permis d'avoir leur point de vue sur ce modèle économique, de mesurer leur engouement ou du moins leur attachement à l'informel et de connaître leurs avis sur les possibilités d'accès au crédit et le manque de soutien à l'agriculture étant l'une des causes principales de leur mouvement migratoire. Ainsi, en choisissant les résidents de l'ancien foyer Pinel, nous minimisons à coup sûr le biais lié à l'échantillon puisqu'il s'agit d'une population d'immigrés ruraux « *pauvres* » travaillant pour subvenir aux besoins de leurs familles grâce au transfert d'une partie de leurs revenus et restant en contact avec ces dernières via le téléphone portable.

L'approche méthodologique et la présentation des résultats se basent exclusivement sur le manuel de techniques d'enquête de Berthier (2010).

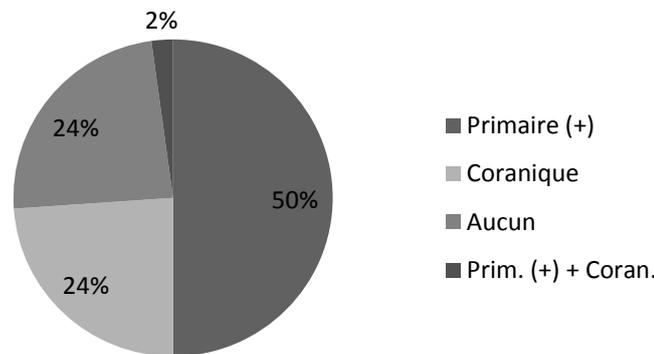
¹⁴ Tarifs actuels Western Union de la Belgique vers l'Afrique et le Maghreb: Montant 0,01 - 30,00 €, commission d'envoi : 4,90€; 2000,01 – 5000,00 €: 2,00 % du montant.

2. Résultats

2.1 Les caractéristiques socio-économiques

Il était nécessaire, en début d'entretien, de rechercher les caractéristiques socio-économiques propres à chaque individu interviewé. Un ensemble de questions recensait l'âge, le niveau d'éducation, la profession exercée avant et après la migration, la situation matrimoniale, le nombre de personnes à charge, les montants de transferts (mensuels, trimestriels ou annuels), le type de canal utilisé (formel ou informel) et essayait de recueillir le niveau de satisfaction dans l'utilisation du canal

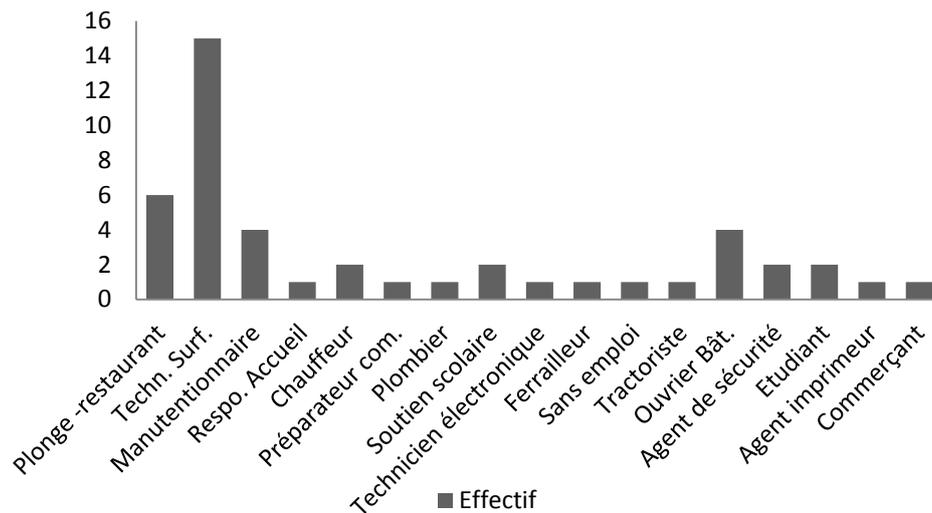
L'âge des 46 interviewés variait entre 19 et 65 ans. Plus de la moitié (50%) avait reçu au moins une éducation primaire et savait relativement lire et écrire (fig. 1). Cette amélioration du niveau d'éducation au regard des informations recueillies dans les enquêtes précédentes s'expliquerait par la mise en place de programmes d'alphabétisation conduites par certaines ONGs locales depuis lors.



Source : Données d'enquête

Figure 1 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'éducation

Sept (07) individus sur dix (10) étaient originaires du milieu rural et les professions d'agriculteurs (cultivateur ou éleveur) étaient celles qu'avaient exercé un tiers (1/3) du total des enquêtés (46) avant la migration. On a également enregistré neuf (09) commerçants et neuf (09) autres étudiants représentant chacun 20% de l'effectif et trois (03) des interviewés (7%) étaient sans-emploi avant leur émigration. Après la migration (fig.2), le nombre de sans-emploi est passé à un (01) seul et on a noté une plus grande diversité de professions. Au moment de la conduite des interviews, un (01) individu sur trois (03) exerçait la profession de « nettoyeur ». La plupart des personnes interrogées occupait un travail d'intérimaire, ce qui signifie que presque tous avaient déjà exercé d'autres professions et parfois plusieurs à la fois selon les offres d'emploi et les horaires. « Actuellement, je fais n'importe, nettoyage, plonge-restauration, ça dépend! », confiait une personne interrogée qui avait l'embarras du choix pour ce champ à renseigner.



Source : Données d'enquête

Figure 2 : Répartition des professions après émigration

La profession de commerçant (maïs grillés sur des braises de charbon de bois, accessoires téléphoniques et autres gadgets du même genre) était le pis-aller lorsqu'on n'arrivait pas, depuis trop longtemps, à trouver un emploi et qu'il fallait tout de même s'occuper et se faire un peu d'argent¹⁵. Quant aux étudiants, ils pouvaient donner des cours de soutien scolaire en attendant de trouver un emploi correspondant à leurs compétences. Sur les neuf (09) étudiants/diplômés interrogés, trois (03) avaient réussi à avoir un emploi relativement décent¹⁶, deux (02) autres donnaient des cours de soutien, deux (02) occupaient des emplois moins qualifiés (manutentionnaire et plonge-restaurant) et seulement un (01) seul d'entre eux le plus jeune (19 ans) continuait ses études d'apprentissage.

Près de trois quart (3/4) soit 72 %, des personnes interrogées avaient au moins une (01) femme et des enfants à charge. Cependant, les non-mariés avec ou sans enfant, avaient également des personnes à qui ils envoyaient régulièrement de l'argent. Les bénéficiaires pouvaient être la mère, les frères et/ou sœurs et leurs familles, la grande famille, un ami sollicitant parfois une aide financière.

Une des personnes interrogées était particulièrement regardante sur les destinataires des fonds qu'elle envoyait : « *J'envoie de l'argent à ma mère, je lui ai demandé d'arrêter de travailler, elle tenait un petit commerce sur la place du marché. Elle est âgée, donc j'essaie de lui envoyer un peu d'argent chaque fois que je peux pour ses besoins et pour s'occuper aussi et*

¹⁵ Le fait de rester oisif est vu d'un mauvais œil chez les Soninké (Cf. Leuenberger, 2004:41).

¹⁶ Selon Jan Andersson, député européen socialiste : « *Un travail décent est d'abord un travail dont le salaire est décent, c'est-à-dire qu'il vous permette au moins de vivre. Mais cela ne se limite pas à cela : il s'agit aussi de santé et de sécurité sur le lieu de travail, de l'influence sur nos conditions de travail, d'avoir la capacité d'en changer s'il ne nous convient pas. C'est également la possibilité de se former à long terme, pour s'épanouir en tant que personne dans sa vie active.* »

Le système des fax est très utilisé par les Soninké mauritaniens, il est similaire au transfert informel classique – transferts opérés par une personne physique membre du village lors de son retour au pays. Seulement à la différence, l'argent n'effectue pas le voyage. Il est réceptionné par une personne 'ressource' dans le pays d'envoi qui communique aussitôt les informations générées par le transfert à une correspondance dans le pays de destination. Ainsi, avec ces informations également reçues et transmises par le travailleur migrant dans le même temps aux bénéficiaires, ceux-ci peuvent directement retirer le montant¹⁸ transféré auprès de la correspondance – contre commission versée en amont – qui peut-être un commerçant important ou une personne réputée de la région. Ce moyen de transfert est reconnu et soutenu implicitement par les autorités mauritaniennes. Il est toutefois considéré comme 'informel' puisque n'étant pas réellement soumis à une réglementation monétaire bilatérale.

Aussi quelque soit le moyen de transfert utilisé, le taux de satisfaction est de 96%. Seulement 4% se sentent contraints d'utiliser l'un ou l'autre des canaux. Ce taux ne prend en compte que l'aspect le plus important pour le travailleur migrant celui de la bonne réception du montant transféré. Les coûts et difficultés liés aux systèmes de transferts surtout pour les STA n'interviennent qu'en second plan.

2.2 Les envois de fonds via le téléphone mobile

Si les coûts pratiqués par les STA sont si importants, c'est peut-être aussi dû au fait qu'elles doivent faire face à d'importantes charges d'équipements, de bâtiments et quelques fois salariales. Il a donc fallu insister sur certains aspects dans la présentation du nouveau modèle de transfert des fonds afin d'obtenir une réponse plus objective des interviewés.

« Si on vous permettait d'effectuer vous-même à tout moment vos transferts de fonds via une plateforme conçue et sécurisée sur le réseau internet et de transmettre les informations en lien avec cette opération aux bénéficiaires, il n'y aurait plus d'interface physique. Vous feriez vous-même le travail que fait l'agent de la STA pour vos opérations de transfert (...). Si en partenariat avec les autorités, les banques commerciales et les IMF, une telle plateforme était mise en place dans votre pays d'origine et fonctionnelle avec toutes les garanties (accessibilité, sécurité, fiabilité...), serait-il possible de l'utiliser au détriment de votre système de transfert habituel ? »

Nous avons obtenu une parité parfaite - 'oui' et 'non' 50% chacun - sur les 46 personnes interrogées, dans leur volonté ou non d'utilisation de ce nouvel outil de transfert. Toutefois les motifs d'utilisation étaient divers (sécurité, rapidité, simplicité...). La quasi-totalité des interviewés favorables à ce système, étaient prêts à payer seulement pour des coûts de transferts inférieurs à ceux pratiqués par les STA. Par ailleurs, tandis que certains voyaient en cette initiative, un excellent moyen de développement numérique dans leur pays d'origine, d'autres émettaient des réserves dans son application.

¹⁸ Il peut s'agir également de denrées alimentaires.

« Je veux bien l'utiliser, mais il n'y a pas de réseau mobile dans mon village. Pour mes transferts, je contacte quelqu'un en ville qui récupère l'argent et l'achemine à moto à ma famille. Ici, on a un réseau internet, mais pas dans mon village. S'il y a tout ça dans mon village, moi j'utiliserai votre nouveau moyen là. » Nous a relevé une personne interrogée sur la question.

Les motifs de non-utilisation sont aussi nombreux. Pour quelques utilisateurs de l'informel, le coût des transferts serait beaucoup plus important. Certains d'entre eux ont même exprimé une certaine méfiance dans internet et les TIC.

Un autre plus suspicieux disait : « Hum... Tu sais dans ces choses là, il y a toujours des complications. Quand je vais utiliser votre histoire¹⁹ là. Tout se passera bien ici, mais quand une personne de ma famille va vouloir aller retirer l'argent, ils vont demander une carte d'identité ou dire que le nom ne correspond pas²⁰ à ce qui a été enregistré ici ou autre chose encore. Avec mon fax, il n'y a pas de problème, on est entre-nous, on se connaît. »

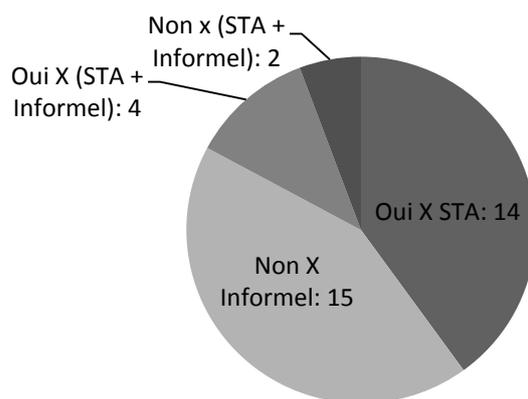
D'autres ont carrément exprimé leur fidélité à leur canal traditionnel de transfert qu'il soit formel ou informel. Un jeune migrant nous confiait : « Je ne veux pas changer de moyens de transfert, je reste fidèle à Western Union. C'est le meilleur moyen pour ma mère de récupérer ce que je lui envoie. » Aussi, les STA ont développé d'importantes stratégies marketing afin de fidéliser au maximum leur clientèle mais également les familles bénéficiaires. Un fidèle client de Western Union expliquait : « Ce nouveau système est forcément moins coûteux, mais j'attends de voir. Regarde un peu, j'ai une carte de fidélité avec Western Union, j'ai des points de réduction qui s'accumulent après un certain nombre de transferts. J'y suis presque. D'ailleurs, quand je veux envoyer de l'argent avec une autre société, c'est la famille là-bas qui se plaint. Elle s'est aussi habituée à Western Union²¹ ».

Lorsqu'on croise les informations recueillies (fig.4) concernant les moyens habituels d'utilisation et la volonté ou non de les changer, 3/4 des interviewés veulent rester dans l'informel quelque soit le système de transfert (formel) qui leur est proposé comme alternative. On remarque cependant que ce sont ceux qui utilisent les circuits formels (banque, STA) qui sont plus susceptibles d'opérer ce changement et ce, en proportion presque égale.

¹⁹ Le nouvel outil de transfert.

²⁰ Déformation fréquente de nom du bénéficiaire dans l'enregistrement au cours de l'envoi de fonds.

²¹ Il y a plus d'agences Western Union dans les pays d'origine que d'agences de toute autre STA.



Source : Données d'enquête

Figure 4 : Croisement des données recueillies sur l'utilisation du nouvel outil de transfert et des systèmes habituels de transfert.

Un des migrants donnait les raisons qui sous-tendaient sa volonté de rester dans l'informel : « *Actuellement, je ne gagne pas beaucoup d'argent dans ce que je fais, mais je dois toujours envoyer de l'argent (chaque mois) à la famille. Elle m'appelle aussitôt quand je tarde un peu à le faire. Souvent, je dois emprunter ce qu'il faut à une personne qui a un peu plus que moi pour assurer les transferts. Ensuite, je rembourse un peu un peu. Dis-moi, ton nouveau système là peut m'avancer de l'argent ?* » En renchérisant: « (...) *Tu ne peux pas rentrer voir la famille au pays comme ça! Souvent quand l'occasion se présente, tu n'as pas tous les moyens pour partir correctement*²². *La communauté peut cotiser jusqu'à 5000 € pour toi afin d'assurer ton séjour et réaliser des projets pour ta famille et la communauté. De retour quand tu travailles, tu rembourses un peu un peu. Tout est basé sur la confiance.* » Et nuanciant pour finir : « (...) *Il y a des risques, il peut arriver que l'argent n'arrive pas à cause des agressions. En exemple: un d'entre-nous s'est fait agresser juste après avoir atterri à l'aéroport de Bamako (Mali), il avait une somme très importante sur lui. Mais moi, je préfère envoyer l'argent comme ça, c'est mieux!* ».

Un second affirmait également qu'il était lui-même chargé des transferts (informels) de la communauté « *j'en collecte moi-même* », il était donc impossible pour lui de changer de canal.

2.3 Quand est-il du financement de l'agriculture majoritairement familiale ?

En dernier lieu, nous avons obtenu les différents avis des enquêtés sur les mécanismes de financement de l'agriculture qui reste majoritairement familiale, mis en place par les pouvoirs publics, les bailleurs de fonds, les ONGs locales ou internationales et leur degré de satisfaction.

²² Il faut se préparer financièrement pour rentrer au pays. On ne peut y aller sans ressources conséquentes. Il faut répondre aux demandes précises de la famille, du village, assurer le *mythe* de la migration.

Sur ces points et l'ensemble des interviewés (46), 14 soit 30%, n'avait aucune information sur l'existence d'appuis techniques ou financiers aux agriculteurs ou de viabilisation de leur village. Pour 21 des personnes interrogées, soit (46%), il n'y avait aucune forme d'aide décrite ci-dessus. La plupart affirmait que l'appui financier nécessaire pour la culture des parcelles de terre, l'utilisation des intrants et l'approvisionnement en denrées alimentaires en cas de mauvaises récoltes étaient assurés par les migrants constitués en associations villageoises. Cependant pour les 11 individus affirmant bénéficier de ce genre d'appui ou aide, neuf (09), soit 13% étaient assez satisfaits des interventions étatiques ou de bailleurs de fonds contre deux (02), 4% insatisfaits. Ce qui reste très peut représentatif malgré l'importance minime de échantillon.

On a en outre enregistré 16 (35%) n'ayant aucune conscience de la présence d'institutions de microfinance (IMF) dans leur village. Pour 22 d'entre eux, il n'y en avait carrément pas ou étaient situées bien loin de leur village d'origine. Ce qui représente 48% des interviewés. Pour ceux - au nombre de huit (08) - pouvant trouver à dire en terme de satisfaction sur l'octroi de crédit des IMF, étant majoritairement d'origine urbaine, seulement six (06) étaient satisfaits du système d'octroi des prêts. Il s'agit en réalité d'individus ayant eux-mêmes eu recours à ces institutions ou se fiant au retour d'impression de l'une des personnes de leur entourage.

Dans l'éventualité de constitution d'une épargne par les ménages bénéficiaires, 63% des personnes ayant voulu répondre à cette question estimaient qu'il n'était pas possible que leurs familles épargnent une partie de ce qu'elles leurs envoyaient. Un interviewé s'exprimait en ces termes: *« l'argent qu'on envoie concerne les dépenses de subsistances, c'est clair. Ils n'épargnent pas, ils dépensent tout et c'est bien reparti sur le mois. Il n'est pas question d'épargner, je suis ici pour ça ! »* Pour certains les montants sont trop variables, pour d'autres par ailleurs, l'argent envoyé reste insuffisant au regard des charges mensuels ou simplement la famille bénéficiaire n'a pas la culture de l'épargne. Aussi, la plupart après s'être exprimés sur la question, reconnaissaient qu'ils ne pouvaient pas savoir et que même si leurs familles épargnaient, elles ne leurs diraient pas. L'objectif du sujet de l'épargne était de susciter la réflexion de l'enquêté. Nous pensons que ce but a été atteint.

A la question d'appuyer personnellement un projet agricole ou non, générateur de revenus d'un des membres de la famille en se constituant « personne garante » dans l'obtention d'un prêt auprès d'une IMF locale, 31 enquêtés soit 70%, se disaient être capable d'assurer cette charge et cela sur une période de plus d'un (01) an - la réponse donnée par 30 d'entre eux. Cependant, une grande part formulait des réserves sur les capacités à générer des marges financières de l'emprunteur (membre de la famille). Pour ceux ayant exprimé le refus de soutenir ce genre de projet (13 enquêtés), la question de la confiance revenait assez souvent, puis celui des moyens insuffisants dont ils disposaient déjà, la religion était également un motif de refus, *« le crédit avec intérêt n'est pas autorisé »*, révélait un interviewé. Un autre donnait le motif de la honte : *« Chez moi, les gens ont trop honte de chercher à développer*

une activité génératrice de revenus, surtout ma femme²³, elle est Soninké, moi, je ne lui suis pas. Elle veut préserver son rang dans son entourage ».

A la fin de l'enquête, 36 soit 78% des enquêtés s'apprêtaient à envoyer de l'argent à leur famille. « *C'est tous les mois, ça ne s'arrêtera pas tant que je suis ici.* » Concluait un des interviewés.

3. Conclusion

La possibilité d'envoyer des fonds via le téléphone portable reste novatrice à condition qu'elle soit mise en place de façon effective et offre tous les services de transferts assurés par les STA. L'intégration des IMF dans le schéma des transferts pourrait réellement contribuer à améliorer la gestion de ces institutions et permettre l'octroi de crédit à moyen/long terme indispensable au développement agricole. Cependant, il faudrait que cette nouvelle manière de transférer de l'argent puisse fournir entre autres, des garanties de sécurité, de proximité et de rapidité. En outre, l'implémentation de ce système passe par un engagement politique vigoureux, un déploiement soutenu des IMF en milieu rural et des appuis financiers conséquents afin de permettre en aval l'accès au réseau mobile et d'assurer une couverture internet performante. Toutefois, le rôle que cet instrument de transfert pourrait jouer dans l'inclusion financière des migrants et de leurs familles bénéficiaires semble être limité.

Les résultats de notre enquête menée auprès des migrants Soninké (46 interviewés) majoritairement maliens montrent qu'une part importante (75%) de ceux utilisant les canaux informels reste fortement attachée à cette façon de transférer de l'argent en dépit des risques encourus. Cela est principalement dû aux nombreux avantages qu'offre l'informel: possibilité d'emprunter de l'argent pour assurer les transferts mensuels en cas de perte de travail (généralement intérimaire), de réduction des revenus et des coûts d'envoi des fonds très faibles. Ces derniers ne sont pas réellement calculés par rapport au montant transféré mais sont fonction du répondant financier de la personne voulant acheminer de l'argent à sa famille. A ce jour, aucun canal formel ne peut prétendre garantir tous ces avantages. A contrario, ce sont les habitués des canaux formels (75%) qui sont susceptibles d'adopter ce nouveau système d'envois des fonds par téléphone portable. Toutefois, le principal motif d'une possible utilisation de ce nouvel outil serait l'application de coûts de transferts plus attractifs que ceux proposés par les STA. Au final, on pourrait relever deux (02) paramètres importants pour la mise en place de systèmes innovants pouvant faciliter le délaissement des canaux informels et l'inclusion financière, ce sont la régularité des revenus du migrant donc l'accès à un travail stable (durée indéterminée) et la réduction des coûts liés aux transferts d'argent.

²³ La femme de ce enquêté vit dans un milieu non-Soninké, étant donné que son mari a émigré, elle acquiert en plus d'être Soninké, un autre statut de valeur auprès de ses amies. Développer une quelconque activité pourrait porter préjudice à sa réputation et à celle de son mari se traduisant par l'insuffisance de capacités financières de celui-ci.

Avec l'accès à un travail décent et à des revenus conséquents, une part non-négligeable des migrants interrogés (70%) seraient prêts à financer à long terme des projets de développement agricole ou non, individuels ou familiaux, initiés par des personnes de confiance démontrant leur capacité de gestion en dégageant des bénéficiaires. De ce fait, les pouvoirs publics, les bailleurs de fonds et surtout les IMF auraient un rôle important de facilitation, d'accompagnement et surtout de formation à l'entrepreneuriat en milieu rural afin de garantir une efficacité dans l'utilisation des crédits octroyés.

L'enquête a concerné les travailleurs migrants majoritairement maliens, mais aussi mauritaniens et sénégalais de l'ancien foyer Pinel (St Denis – Paris) reconstruit sur trois (03) sites en résidences sociales (Pinel, Bachir Souni et Joinville).

Sur la base des données recueillies au cours de notre enquête, 70% sur les 46 Soninké interviewés étaient d'origine rurale ce qui reste semblable à la proportion (80%) donnée par Fievet (1999) cité par Leuenberger (2004:8). Cependant, selon le même auteur, la majorité d'entre eux seraient illettrés. Or, nous avons constaté une amélioration du niveau global d'éducation de notre échantillon, soit 50% des personnes interrogées avaient déjà reçu au moins une éducation primaire (plus ou moins achevée) ou bénéficiaient de cours d'alphabétisation organisés dans les résidences par des bénévoles d'ONG sur place. A cet effet, Leuenberger (2004:8) portait à 65% la proportion de Soninké de l'ancien foyer Pinel ayant au moins reçu une éducation primaire de quelques années. Les Soninké interrogés étaient originaires de la région de Kayes pour une grande part. Cependant, il y en avait également qui avaient la Mauritanie comme pays d'origine et ce, en proportion non négligeable et aussi certains *Sarakolé*²⁴. Aussi, nombreux étaient ceux qui avaient au moins cinq (05) ans de migration. Malgré la taille de notre échantillon et les difficultés de collecte des données sur le terrain, notre enquête se démarque de la méthodologie empruntée par les autres études menées sur les transferts d'argent issus de la migration, puisqu'elle s'adressait directement aux auteurs de ses transferts et non généralement aux familles bénéficiaires en leur laissant le soin de s'exprimer sur ce sujet. Néanmoins, un échantillon plus important aurait moins limité la généralisation des résultats et leurs interprétations.

²⁴ Appellation du Soninké sénégalais.

4. Références bibliographiques

BANQUE MONDIALE, 2008, « L'Agriculture au service du développement », *Rapport sur le développement dans le monde abrégé*, Washington DC., 36p.

BERTHIER, N., 2010 « Les techniques d'enquête en sciences sociales: Méthodes et exercices corrigés », *Manuel, Coursus 'Sociologie', (éd) n°4*, Paris, 350p.

CISSHOKO, M., 2009, « Dieu n'est pas un paysan », *Présence Africaine*, Paris, 295p.

FAO, 2011, « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, Le rôle des femmes dans l'agriculture: Combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement », *Rapport*, Rome, 174p.

FAO, 2014, « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture: Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation », *Rapport*, Rome, 183p.

FAO, FIDA, PAM, 2015, « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2015, Objectifs internationaux 2015 de réduction de la faim: des progrès inégaux », *Rapport Rome*, 66p.

FIDA, 2013, « Investir dans l'agriculture familiale au profit de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'échelle mondiale », *Note d'orientation 3 du FIDA pour l'après 2015*, 8p.

FIEVET, M., 1999, *Le livre blanc des travailleurs immigrés des foyers: Du non-droit au droit* », *L'Harmattan*, CIEMI, 272p.

FOUQUET, B., 2014 « Pour un développement du crédit à l'agriculture: l'option du mutualisme », *FARM, Point de vue n°3*, 44p.

GUBERT, F., 2009, « Le développement est-il une réponse aux migrations internationales ? La migration, facteur de développement: La région de Kayes », *Accueillir N° 252*, pp.39-42.

HAZELL, P., 2011, « Five Big Questions about Five Hundred Million Small Farms », In: *Proceedings of the Conference on New Directions for Smallholder Agriculture, Keynote Paper*, Rome, pp.65-74.

HLPE, 2013, « Paysans et entrepreneurs: Investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire », *Rapport 6*, 126p.

IFAD, 2011, « Conference on New Directions for Smallholder Agriculture », *Proceedings of the Conference*, Rome, 482p.

KAPLAN, S. & GARRICK, B. J., 1981, « On the quantitative definition of risk », *Risk Analysis, Voll (1)*, pp.11-27.

LEUENBERGER, C., 2004, « Les Soninké du foyer Pinel: Lieux de vie et Organisation », *Mémoire*, Université Paris X, Nanterre, 106p.

PONSOT, F. & OBEGI, B., 2010, « Etude de capitalisation des initiatives et mécanismes en matière de transferts de fonds au Mali », *Rapport final*, 108p.

RAO, N., 2011, « Women's access to land: An Asian perspective », *Expert Paper 3, Expert Group Meeting, UN Women, Accra, Ghana*, 20p.

SOS FAIM, 2014, « Réponses des organisations paysannes aux besoins de financement des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest », *Rapport d'atelier*, 116p.

WAMPFLER, B., 2014 « Etude des expériences de financement de l'agriculture dans les pays du Sahel : Cas du Niger, Mali, Burkina-Faso, Sénégal », *rapport, Montpellier SupAgro*, 68p.